



Compte-rendu du Comité Directeur du REC Escrime du mardi 27 Février 2018

La séance a commencé à 19h30 et s'est terminée à 21h10, chez Yves KERVAREC.

Liste des personnes présentes :

- Yves KERVAREC
- Stéphane BARNAULT
- Samuel CARTIER
- Sélène TONON
- Clément ROMAIN
- Olivia MORAN JURADO
- David HERY (absent, excusé)

Ordre du jour :

- 1) Point Pédagogique.....page 2
- 2) Gestion de l'association.....page 2
- 3) Spectacles et Prestations.....page 3
- 4) Trésorerie.....page 3
- 5) Questions diverses.....page 4



1) Point Pédagogique :

Le programme de changement d'armes reste inchangé depuis le dernier CODIR.

Le stage de Printemps est planifié, il ne manque plus qu'à insister sur la communication autour de lui. Nous espérons avoir au moins 40 inscrits pour ce stage.

Les cours du mercredi soir sont toujours aussi peu fréquentés. Cependant, pour garder contact avec le Cercle Paul Bert et toutes les opportunités qu'il pourrait nous apporter, ce créneau sera maintenu. Se pose la question d'instaurer des représentations dans le milieu scolaire au nom du REC durant ce créneau, nous reviendrons sur ce projet au cours des prochains CODIR.

Concernant le planning d'encadrement, des roulements s'effectuent entre Stéphane BARNAULT, Yves KERVAREC, accompagné de Jason BORDAIS en fonction de leurs disponibilités.

La commande de matériel d'olympique a été reçue par David HERY. A la rentrée pourrait s'instaurer la location des tenues d'escrime olympique aux adhérents, pour se faire il sera nécessaire de renouveler notre équipement. En escrime artistique, l'achat de nouvelles épées médiévales est également à prévoir.

2) Gestion de l'association

Le nombre de licences s'élève à ce jour à 43, pour 47 inscrits.

Les stages de formation ont subi des changements de dates, celui de mars est reporté au mois de mai et l'examen reporté de 15 jours.

En ce qui concerne la gestion des salles, aucune nouvelle information n'a été rapportée.

Les pages Facebook n'étant plus mises en avant par le site, la décision d'ouvrir un compte Twitter a été votée afin de garder le contact avec



les adhérents ainsi que les médias présents sur ce réseau social. Sélène TONON s'est portée volontaire pour gérer ce nouveau compte du REC Escrime. Et le site internet continuera d'être mis à jour par Yves KERVAREC, avec notamment la publication de nouvelles vidéos réalisées par ses soins.

La lettre d'informations n°10 sera publiée au alentour du début du mois d'Avril en prenant en compte le fait que cette lettre à du mal à parvenir jusqu'aux adhérents en utilisant le format des courriers électroniques.

Depuis le début du mois de Février il est maintenant possible pour une association d'intérêt général de fournir à ses donateurs un reçu afin qu'ils puissent le faire valoir auprès des impôts pour obtenir un certificat et un remboursement partiel s'élevant jusqu'à 66% du montant du don. Pour débiter ce procédé, il faut tout de même que le REC Escrime fasse une demande auprès de l'administration fiscale au préalable.

3) Spectacles et Prestations

Suite aux annulations répétées des cours du vendredi soir en raison des manifestations sur le campus de Villejean, la décision de retirer notre participation de la convention de jeux de rôle Eclipse a été votée afin d'assurer la sécurité des participants qui n'ont pas eu l'opportunité de s'y préparer convenablement. Les participants et organisateurs d'Eclipse seront prévenus dans les plus courts délais avec nos plus sincères excuses.

Notre présence sur un stand durant la Nuit du Sport de Rennes le 29 mars à également été annulé. En effet, le REC Escrime n'a malheureusement pas été intégré sur le planning suite à l'absence de réponse des organisateurs devant notre devis malgré leur demande de participation auprès du club.



4) Trésorerie

Le solde du compte à ce jour s'élève à 5271,73€. Les deux dernières inscriptions ont été rentrées et seule l'assurance n'a pas encore été réglée. Les prévisions pour la fin d'année sont optimistes, au mois de septembre le solde du compte s'élèvera à 1071,78€.

Lors du prochain CODIR le solde devrait s'élever à 4693,47€.

La clôture définitive du compte de LaPoste sera effectuée prochainement, avec l'ouverture d'un livret au Crédit Mutuel de Bretagne contenant au moins un mois de salaire de David HERY.

5) Questions diverses

Pour le stage de Printemps, la proposition

Yves KERVAREC nous a fait visionner sa vidéo très réussie du stage de décembre, *Post Scriptum*. Elle sera prochainement mise à la disposition de tous sur les différents réseaux sociaux.

Date du prochain CODIR : le **10 Avril 2018**.

Fait le 1 Mars 2018 par la secrétaire Olivia MORAN JURADO pour le président Yves KERVAREC.

Olivia MORAN JURADO
(Secrétaire)

Yves KERVAREC
(Président)